

29 juin 2010

**Présidence :** Monsieur Olivier DELAPORTE, Maire

**Etaient présents :**

Mme DUCHESNE, M. SOUDRY, Mme d'ESTEVE, M. BARATON, Mme MAIGNE, M. BILDORFF, Mme NAPOLY, M. TURCK, Mme AUGERE, M. TEYSSIER (*Adjoint au Maire*), Mme ROGER, Mme BARBARO, M. GIBLAIN, M. FRANQUET, M. SCHNELL, Mme GRELU, M. BRILLANT, Mme LABORDE, Mme MARADEIX, Mme BOULANGEAT, M. LEFEBURE, Mme TRINIAC, M. DUFOUR, M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD (*Conseillers Municipaux*).

**Absents et excusés :** M. GUILLAUME, M. FORGET, Mme DARRAS, Mme OJEDA-COLLET, M. FERRET, Mme DECKERT, Mme RAUNET, M. CHAUMONT (conseillers municipaux).

**Procurations :**

M. GUILLAUME	à	M. SOUDRY
M. FORGET	à	Mme BOULANGEAT
Mme DARRAS	à	Mme NAPOLY
Mme OJEDA-COLLET	à	Mme d'ESTEVE
M. FERRET	à	Mme DUCHESNE
Mme DECKERT	à	M. DUFOUR
Mme RAUNET	à	Mme DELAIGUE
M. CHAUMONT	à	M. DELCOURT

**Secrétaire de séance :** Mme BOULANGEAT

\*

\*

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**1.** Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2010.

**A L'UNANIMITE de membres présents et représentés: 35 voix**  
**Réserve du Groupe Ensemble à Gauche : le groupe Ensemble a Gauche s'est abstenu sur les points suivant :**  
**- fixation des tarifs de la restauration scolaire**  
**- fixation des tarifs des activités périscolaires**

## **AFFAIRES FINANCIERES**

**2.** Sous la présidence de Madame DUCHESNE,

Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2009 de la Ville.

Affecte partiellement le résultat de la section de fonctionnement pour permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement à hauteur de 1.789.276,68 euros.

**A la MAJORITE des membres présents et représentés :**  
**Pour : 29**

**Contre: 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

**3.** Sous la présidence de Madame DUCHESNE,

Donne acte de la présentation faite de ce compte administratif 2009 du service de l'assainissement,

Procède à l'affectation à hauteur de 67.944,71 euros du résultat de la section de fonctionnement au bénéfice de la section d'investissement.

**A la MAJORITE des membres présents et représentés :**  
**Pour : 29**

**Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

**4.** Dans le cadre du compte de gestion 2009 de la ville présenté par le Receveur Municipal :

- arrête sauf règlement par l'autorité compétente, les résultats et totaux des différentes sections budgétaires et budget annexé,
- prend acte de la comptabilité des valeurs inactives,
- déclare que le compte de gestion dressé pour l'année 2009 par le Receveur n'appelle aucune observation ni réserve.

**A LA MAJORITE des membres présents et représentés :**  
**Pour : 30**

**Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

**5.** Dans le cadre du compte de gestion 2009 du service assainissement présenté par le Receveur Municipal :

- arrête sauf règlement par l'autorité compétente, les résultats et totaux des différentes sections budgétaires et budget annexé,
- prend acte de la comptabilité des valeurs inactives,
- déclare que le compte de gestion dressé pour l'année 2009 par le Receveur n'appelle aucune observation ni réserve.

**A LA MAJORITE des membres présents et représentés :**

**Pour : 30**

**Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

**6.** Admet en non valeur les sommes proposées par Monsieur le Trésorier Principal s'élevant à 2.359,94 euros.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**7.** Accord au Receveur Municipal l'indemnité de conseil, pour une prestation globale d'assistance et de conseil, se résumant ainsi :

- indemnité brute de conseil : 2.923,11 €
- charges sociales : 343,66 €
- soit une indemnité nette : 3.579,45 €

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**8.** Décide pour l'année 2010, de modifier les taux d'imposition directes locales suivant :

- taxe foncière non bâti : 64,28 %
- taux relais de la cotisation foncière des entreprises : 15,92%

**A la MAJORITE des membres présents et représentés :**

**Pour : 30**

**Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

**9.** Procède aux inscriptions budgétaires nécessaires dans le cadre de la décision modificative n° 1 de l'exercice 2010 du budget de la ville qui s'élève à un montant global de 7.757 454,03 €

Procède à un virement de la section de fonctionnement au bénéfice de la section d'investissement à hauteur de 1.138.697,00 € pour permettre l'équilibre des deux sections.

**A la MAJORITE des membres présents et représentés**

**Pour : 30**

**Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

**10.** Procède aux inscriptions budgétaires nécessaires dans le cadre de la décision modificative n° 1 de l'exercice 2010 du service de l'assainissement qui s'élève à un montant global de 416 183,54 €

**A la MAJORITE des membres présents et représentés**

**Pour : 30**

**Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

**11.** Approuve les tarifs 2010/2011 relatifs aux secteurs suivants :

CULTUREL : bibliothèque municipale,

**A la MAJORITE des membres présents et représentés :**

**Pour : 30**

**Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

CULTUREL : Location des salons d'exposition,

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

SPORTS: entrées et location de la piscine, location des autres équipements sportifs (gymnases, stades), activité « école des sports », remplacement des badges du portail automatique du stade Duchesne et des clés spéciales du gymnase Victor Hugo,

**A la MAJORITE des membres présents et représentés**

**Pour : 30**

**Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

SCOLAIRE : restauration municipale,

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

## **AFFAIRES GENERALES**

**12.** Modifie le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juillet 2010 pour faire suite aux différents recrutements intervenus, aux avancements de grade et promotions internes 2010.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

## **AFFAIRES VIE SOCIALE ET FAMILLE**

**13. a)** Attribue les subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2010 pour un montant total de 2.130 €

- Association Celloise pour le Don du Sang bénévole
- Réseau d'Echanges Réciproques de Savoir
- Vivre parmi les autres

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**b)** Attribue la subvention à l'association des Guides et Scouts d'Europe (1<sup>er</sup> Marine Bougival) pour l'année 2010 pour un montant total de 600 €

**A la MAJORITE des membres présents et représentés :**

**Pour : 30**

**Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

**14.** Autorise M. le Maire à signer les avenants n° 1 aux conventions entre le Département des Yvelines et la Commune sur la délégation de gestion des moyens administratifs en matière de protection et de promotion de la santé infantile d'une part et de planification familiale d'autre part. Ces avenants prorogent les conventions signées le 5 juillet 2007 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et pour un an maximum.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**15.** Applique les agréments modulables suivants, pour le mercredi toute la journée à compter du mois d'octobre 2010 afin d'obtenir un bon taux d'occupation dans les structures Petite Enfance, dans un souci de rationalisation des moyens :

- 50 enfants pour la crèche des Etangs au lieu de 60 enfants
- 38 enfants pour la crèche de la Jonchère au lieu de 44 enfants

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

## **AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES**

**16.** Décide de la rédaction d'une motion qui sera adressée à Monsieur l'Inspecteur d'Académie rédigée comme suit :

« S'agissant d'une suppression d'un poste ZIL, les membres du conseil municipal ont émis un avis très défavorable au regard des conséquences préjudiciables sur les conditions d'apprentissages,

- s'agissant d'une suppression de classe à l'école élémentaire Pasteur, les membres du conseil municipal ont émis un avis très défavorable au regard des conséquences préjudiciables sur les conditions d'enseignement engendrées par la surcharge des classes restantes,
- s'agissant d'une ouverture à l'école élémentaire Henri Dunant, les membres du conseil municipal ont émis un avis très favorable ».

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**17.** Décide de laisser le soin au Maire de recenser pour l'année scolaire 2010/2011, les demandes d'activités artistiques des écoles publiques de la ville, validées par l'Inspection Académique, de l'autoriser à signer les conventions afférentes à ces projets.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**18.** Décide de laisser le soin au Maire de recenser pour l'année scolaire 2010/2011, les demandes d'activités artistiques de l'école Sainte-Marie de la ville, de l'autoriser à signer les conventions afférentes à ce projet.

**A la MAJORITE des membres présents et représentés :**

**Pour : 31**

**Contre : 1 – M. CHAUMONT**

**Abstentions : 3 – M. DELCOURT, M. BLANCHARD, Mme DELAIGUE**

- 19.** Arrête le montant de la participation des familles pour le mini séjour d'août 2010 avec une dégressivité selon le quotient familial,  
- Arrête la proposition d'un abattement de 10 % à partir de deux enfants inscrits au mini-séjour,  
- Arrête les modalités d'inscription des séjours.

**L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

## **AFFAIRES ECONOMIQUES**

- 20.** Autorise Monsieur le Maire à signer avec la société France Claire, l'avenant n° 1 au lot n°1 pour une plus value de 8.043,96 €HT annuelle et avec la société P.H.S., l'avenant n° 1 au lot n°2 pour une moins value de 1.172,64 €HT annuelle.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

## **AFFAIRES CULTURELLES**

- 21.a)** Approuve le choix des spectacles et leurs prix d'achat pour la saison culturelle 2010/2011,

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

b) et fixe les tarifs de la saison culturelle 2010/2011.

**A la MAJORITE des membres présents et représentés :**

**Pour : 30**

**Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

- 22.** Décide de participer au financement du séjour de 18 élèves de classe de seconde ainsi que de deux accompagnateurs pour un voyage culturel et linguistique à Beckum qui se déroulera du 17 au 22 Juin 2010, pour un montant de 400 € sur un coût global de 3.960 € Et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'aide à un séjour culturel et linguistique.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

## **AFFAIRES TECHNIQUES**

- 23.** Dans le cadre du programme d'amélioration du parc conventionné des logements propriété de la ville, autorise Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Général des Yvelines une subvention pour la réalisation des travaux de réhabilitation des logements communaux situés avenues des Haras (2A et 2B) et toute autre subvention possible pour la réalisation de ce projet.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

- 24.** Autorise Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Général des Yvelines une aide pour les améliorations ou grosses réparations des routes suite aux conséquences du dégel.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**25.** Autorise Monsieur le Maire à solliciter de l'Agence Seine Normandie, toutes formes d'aides financières dans les meilleures formes possibles pour la réalisation de travaux d'assainissement.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**26.** Autorise Monsieur le Maire à procéder à une déclaration préalable aux travaux de pose de garde-corps sur les terrasses du premier étage de l'école élémentaire Louis Pasteur.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**27.** Autorise Monsieur le Maire à signer les lots 2 et 3 du marché d'aménagement de l'ancienne mairie avec les entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots soit :

Lot 2 – structure métallique : Société VERSERON SA pour un montant total de 112.398,30 €HT soit 134.428,37 €TTC.

Lot 3 – Revêtement de sol extérieur terrasse bois : Société BERNARD BOIS pour un montant total de 41.038,70 €HT soit 49.082,29 €TTC.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**28.** Dans le cadre du marché de rénovation de la cuisine de l'hôtel de ville, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au lot 1 « Maçonnerie, VRD, plâtrerie » avec la société BOCTAR pour un montant total en plus value de 3.502,90 €HT.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**29.** Dans le cadre du marché de rénovation de la cuisine de l'hôtel de ville, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au lot 2 « sol coulé » avec la société ETANDEX augmentant le montant initial du marché de 8.322,89 €HT.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**30.** Autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation selon procédure adaptée de l'article 28 du Code des marchés publics pour conclure un marché public alloti pour la réhabilitation extérieure de l'ancienne mairie et à signer les marchés publics avec les entreprises présentant les offres économiquement les plus avantageuses.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**31.** Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 10 au marché de propreté de la ville conclu avec la société COVED, prenant acte de la suppression des indices et entérinant le choix des nouveaux indices.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**32.** Approuve le nouveau projet de convention administrative, technique et financière avec le SIGEIF concernant les travaux d'enfouissement des réseaux du programme 2010 pour l'avenue Molière, et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**33.** Prend acte du rapport annuel d'activités de la SEVESC pour le service d'assainissement de la commune de La Celle Saint-Cloud.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

## **DECISIONS MUNICIPALES**

**34.** PREND ACTE des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délégation qu'il a reçue par le Conseil Municipal, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : n° 2010.03 du 26.02.2010, 2010.04 du 22.03.2010, n° 2010.05 du 01.04.2010, n° 2010.06 du 08.04.2010, n° 2010.07 du 26.04.2010, n° 2010.08 du 12.05.2010, n° 2010.09 du 06.05.2010, n° 2010.10 du 11.05.2010, n° 2010.11 du 11.05.2010, n° 2010.12 du 11.05.2010, n° 2010.13 du 11.05.2010 et n° 2010.14 du 19.05.2010.

## **35. INFORMATIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire rappelle les dates des prochains conseils municipaux :
  - 19 octobre : présentation du DOB
  - 14 décembre : présentation du budget
- Monsieur TURCK
  - informe d'une augmentation de la fréquentation des enfants dans les clubs sportifs cette année
  - fait le bilan de la manifestation « Courses en Fête » avec la participation de 600 enfants le dimanche et de très bons résultats sur le 10 kms.
  - Annonce le record d'entrées à la piscine le dimanche 27 Juin (880 entrées)
  - Informe de la reconduction de l'opération des petits commerçants et celle des vitrines de Noël.
- Monsieur BARATON informe que les travaux du lavoir ont débuté en juin.
- Madame NAPOLY fait part de la bonne participation des Cellois aux fêtes de la ville malgré le temps.
- Monsieur TEYSSIER fait un point sur les emplacements des stations de radiotéléphonie sur le territoire communal comme demandé lors du conseil municipal du 30 mars dernier.
- Monsieur LEFEBURE informe de la clôture des inscriptions pour la 2<sup>ème</sup> édition des balcons fleuris à la fin de la semaine.

- Monsieur BLANCHARD fait des observations sur le document de PLH présenté lors du conseil communautaire du 16 juin.  
*Réponse M. le Maire : donne des explications sur la méthode et sur le fond du PLH et précise que le document intermédiaire (diagnostic et orientations) a été présenté pour permettre un débat à mi-étape, avant la présentation du plan d'actions du PLH en conseil de communauté, puis en conseil municipal.*
  
- Monsieur DELCOURT s'interroge sur l'étendue des sujets traités dans la « Tribune Libre ».  
*Réponse de M. le Maire : La « Tribune Libre » traite en effet de sujets relatifs aux affaires locales.*

Le Maire

Olivier DELAPORTE  
Conseiller général